

Etat d'urgence, déchéance de la nationalité, pour nous c'est toujours non

Le 30 janvier 40 000 personnes ont manifesté contre l'état d'urgence, la déchéance de la nationalité et le renforcement des lois pénales. Malgré cette réussite les parlementaires ont prolongé l'état d'urgence.

L'état d'urgence qu'est ce que c'est ?

L'état d'urgence a été institué pour la première fois dans la loi en 1955 pour lutter contre tous les opposants au colonialisme français en Algérie. L'Etat d'Urgence est une forme d'état d'exception qui restreint les libertés. Il confère au ministère de l'Intérieur et aux préfets des pouvoirs de police exceptionnels, sans passer par la justice.

Concrètement, il permet à la police d'agir sans le contrôle de l'autorité judiciaire :

assignations à résidence/perquisitions à domicile de jour comme de nuit/suppression des avocats pendant les gardes à vue/couvre-feu comme interdiction de circuler dans des lieux précis/fermetures provisoires de lieux publics ou privés/interdictions de réunions ou manifestations/blocages de sites internet/dissolution

d'associations par décrets...

Dans toute la France :

- plus de 3000 perquisitions administratives, principalement dans les quartiers populaires, les lieux de culte musulmans, et les milieux militants

- plus de 500 assignations à résidence, principalement de musulmans ou supposés ou de militants, avec des conséquences graves sur la vie privée et professionnelle.

- plusieurs manifestations interdites, de nombreux militants arrêtés et mis en garde à vue

Tout ça, pour seulement... 4 ouvertures d'enquêtes en lien avec le terrorisme ? Et seulement une mise en examen !

A l'horreur des attentats du 13 novembre s'ajoute le cynisme de nos gouvernants, dont la politique est dangereuse :

✓ elle renforce la stigmatisation et le harcèlement déjà systématiques des habitants des quartiers populaires et des musulmans ou présumés musulmans, ce qui participe à entretenir les amalgames racistes

✓ elle participe à réprimer les contestations et les militant-e-s, à restreindre la liberté d'expression et de manifestation

✓ elle habitue la population à la restriction de ses libertés, à un climat de peur généralisée favorisant la délation, et à l'omniprésence de la police et de ses pouvoirs

✓ elle détourne l'attention des urgences politiques et sociales : chômage, précarité, pauvreté, logement, discriminations, écologie, réfugiés...alors que les inégalités se creusent, on ne parle plus que de sécurité !

Comme dans toute la France, manifestons à Poitiers

samedi 12 mars 2016 14 h 30
place de la mairie

Pour :

- ▶ Levée immédiate de l'état d'urgence et de l'état d'exception permanent ;
- ▶ Abandon de la constitutionnalisation de l'état d'urgence et de la déchéance de nationalité ;
- ▶ Arrêt de la répression et de la stigmatisation des manifestant-e-s et militant-e-s des mouvements sociaux, des migrant-e-s, des musulman-e-s ou supposé-e-s l'être, des quartiers populaires ;
- ▶ Respect de la liberté de manifester, de se réunir et de s'exprimer.

Collectif poitevin contre l'état d'urgence

avec le soutien de : D'ailleurs Nous Somme d'Ici 86, Union Départementale CGT 86, Solidaires 86, Europe Ecologie-Les Verts Poitiers sud Vienne, Ensemble 86, Mouvement des Jeunesses Communistes 86, Nouveau Parti Anticapitaliste 86, Parti Communiste 86, Parti de Gauche 86

contact : contreetatdurgence86@gmail.com